

Consommation : vers une meilleure transparence de l'origine des produits alimentaires transformés

14/03/2024

Ce mercredi 13 mars, un travail pour améliorer l'information sur l'origine des produits alimentaires transformés a été engagé sous l'égide d'Olivia Grégoire, ministre déléguée chargée des Entreprises, du Tourisme et de la Consommation. Une démarche baptisée « Origine-Info » est entérinée. Une phase d'expérimentation est prévue d'ici l'été 2024.



©Stockah - stock.adobe.com

Olivia Grégoire a réuni, à l'occasion des Rencontres de la Transparence à Bercy, les principales fédérations professionnelles industrielles, la Fédération du commerce et de la distribution, et les enseignes de la grande distribution, en présence de quatre associations de défense des consommateurs (CLCV, Familles rurales, Foodwatch, UFC-Que Choisir) et du Collectif En Vérité. Objectif de cette table ronde : **mieux informer le consommateur sur l'origine des produits alimentaires transformés** qu'il achète et lui permettre de choisir en toute connaissance de cause.

Un travail motivé par un fort besoin de la part des consommateurs

L'**origine des produits**, au même titre que le prix, est un critère majeur pour les consommateurs dans leur décision d'achat : **plus de 8 Français sur 10 trouvent important de disposer de cette information**, selon une étude menée en 2023 par Appinio qui porte sur le rapport des Français à l'affichage de l'origine des produits alimentaires.

Cette forte demande de la part des consommateurs rejoint **un avis émis par le Conseil National de la Consommation (CNC)** en septembre 2021, qui recommande de renforcer les dispositifs volontaires d'indication de l'origine des produits alimentaires, afin qu'elle soit plus claire et plus compréhensible pour les consommateurs, sans les induire en erreur.

Actuellement, **ce sont principalement les produits alimentaires non transformés qui font l'objet d'une information**

<

obligatoire sur l'origine géographique (viandes, poissons, fruits et légumes, miel, etc.). L'idée est ainsi d'étendre l'information sur l'origine et de la rendre plus transparente pour les produits transformés.

Une nouvelle démarche « Origine-Info » : un cahier des charges et une phase d'expérimentation d'ici l'été 2024

Les échanges ont permis de confirmer les grands principes de la démarche qui est volontaire et collective. Les participants à la table ronde se sont accordés pour nommer la démarche « Origine-Info » et se sont engagés à travailler, avec le soutien d'Olivia Grégoire, à **un cahier des charges ainsi qu'un logo qui seront dévoilés d'ici mai 2024 en vue d'une expérimentation d'ici l'été 2024.**

Les consommateurs seront parties prenantes dans cette sélection puisqu'ils seront consultés pour choisir le logo, de nature à apporter une information objective, claire et complète sur l'origine des produits alimentaires, sans notation ni classement ni jugement de valeur.

Sur le plus long terme, **ce projet sera porté par la France au niveau européen** dans le cadre de la modification de la réglementation concernant l'information des consommateurs sur les denrées alimentaires (INCO) à partir de l'an prochain.

Presse

Communiqué : **Origine-Info : lancement officiel de la démarche pour une meilleure transparence de l'origine des**

<

produits alimentaires transformés - 13/03/2024

À lire sur Bercy infos

Quelle réglementation pour l'origine géographique des produits alimentaires ? <

<https://www.economie.gouv.fr/particuliers/reglementation-origine-geographique-produits-alimentaires>>